

**AFFAIRE N° 22. - MARCHÉ de gré à gré à passer avec la
S.E.R.C.A. pour la fourniture d'une benne-tasseuse type B.T. 23 à
3.990.000 Frs CFA (ratification)**

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de sa séance du 21 Mars dernier, le Conseil Municipal avait approuvé un marché à passer avec la S.E.R.C.A pour l'acquisition par la Commune de deux bennes-tasseuses pour un montant de 7.980.000 Frs dont le financement était prévu en deux fois.

Monsieur le Préfet ayant refusé d'approuver ladite délibération le budget supplémentaire de 1968 n'étant pas encore voté ni approuvé, nous avons dû rédiger un marché pour l'acquisition d'une seule benne-tasseuse au prix de 3.990.000 Frs.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir ratifier le deuxième marché passé avec la Maison S.E.R.C.A. pour la fourniture d'une benne-tasseuse type B.T. 23 au prix de 3.990.000 Frs CFA.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Supplémentaire de 1968, au chapitre 901 article 215.

Je mets la question aux voix. /.

Adopté à l'unanimité.